

Consécration à la Sainte Famille

« J'aimerais maintenant vous parler en détail de la Consécration de l' Œuvre et des familles de chaque associée, de chaque associé, à la Sainte Famille. Je n'avais plus que m'en remettre au Ciel face aux machinations diaboliques de certaines gens sans scrupules. Jésus, Marie firent en sorte de dissiper l'orage ». Saint Josémaria parlait ainsi de l'origine de cette consécration en 1951.

31/12/2012

Saint Josémaria et les parents

« Le Seigneur écrit droit avec des lignes courbes. » Ce dicton l'impressionna toujours, car il exprimait bien ses douloureuses expériences personnelles. C'était comme la marque d'une logique divine, qui ne cadrerait pas toujours avec le savoir de l'homme. Parmi les propos qu'il tenait fréquemment et qu'il essayait de transmettre à ses enfants, il en est un, particulièrement agréable et doux, selon lequel nous sommes redevables à nos parents de la vie et de **quatre-vingt-dix pour cent de notre vocation**²⁸. En outre, la charité bien ordonnée nous pousse à aimer et à suivre le quatrième commandement, le très doux précepte du décalogue²⁹.

En Italie

Mais il ne fallut pas attendre longtemps après l'approbation définitive de l'Opus Dei pour que les attaques reprennent, semant le trouble dans les foyers et transformant le très doux commandement en question en un flot d'ennuis³⁰. Il s'agissait là de vieilles pratiques déjà utilisées en Espagne. Le fondateur venait d'obtenir, en 1950, l'approbation définitive du saint-siège et il allait de soi, pour lui, que les attaques dirigées contre l'Œuvre cesseraient aussitôt. Ce fut là son erreur, car, quelques mois plus tard, les anciens détracteurs reprirent du service, semant la discorde et le trouble dans les familles des membres de l'Opus Dei en Italie. Après ce premier assaut, un guet-apens fut monté, encore plus insidieux. Il échoua également, provoquant de nouvelles attaques qui n'empêchèrent

nullement l'expansion rapide et constante de l'Œuvre.

Qu'ils comprennent que l'Œuvre est bien à eux

Avant ces événements, les jeunes étudiants qui fréquentaient le « Pensionnat » vivaient heureux auprès du Père ; ce dernier maintenait avec les familles de ses enfants des liens remplis d'affection, humaine et surnaturelle à la fois. Le fondateur voulait que les parents s'imprègnent de l'atmosphère familiale qui régnait dans l'Opus Dei. Il fallait voir avec quelle affection le fondateur s'efforçait, malgré ses occupations et ses charges, de communiquer aux parents cette chaleur humaine et familiale de l'Opus Dei, en leur donnant des nouvelles de leurs enfants et en leur demandant leur aide et leurs prières pour qu'ils se sentent chez eux dans l'Œuvre. C'était d'ailleurs le cas.

Cette manière délicate de se comporter avec les familles de ses enfants est clairement perceptible dans sa correspondance. Voici une lettre à la mère de Mario Lantini, un an après que son fils ait demandé son admission dans l'Œuvre :

Très chère Madame,

J'ai bien reçu votre aimable lettre et je vous remercie vivement de tous vos propos, tout particulièrement des prières qui constituent, sans aucun doute, le meilleur cadeau que vous et votre mari pouviez faire à l'Opus Dei et à ses membres.

Je suis très sincèrement heureux de la vocation de votre fils Mario et j'en remercie Dieu ; il travaille toujours avec la joie et l'enthousiasme propres à ceux qui servent le Seigneur. En voyant votre fils, je ne peux que penser à la bonté des parents, auxquels il doit en partie sa vocation.

Comptant toujours sur vous pour recommander l'Opus Dei au Seigneur, je vous adresse mes salutations et ma bénédiction.

Josémaria Escrivá de B.31

La réponse de mgr Montini

Dès que commencèrent, à partir du « Pensionnat », les voyages apostoliques dans diverses villes italiennes, on vit croître le nombre de ceux qui, à Rome, rejoignaient l'Œuvre.

En avril 1949, un étudiant sud-américain, Juan Larrea, demanda son admission dans l'Opus Dei. Ses parents ne virent pas d'un bon œil la décision de leur fils³². Peut-être par méconnaissance de ce qu'était réellement l'Opus Dei, ou bien parce que cette décision contrariait des espoirs de carrière. Toujours est-il que l'intéressé raconte :

« Mon père était alors ambassadeur de l'Équateur auprès du saint-siège et il me dit de consulter à ce sujet Monseigneur Montini, substitut de la Secrétairerie d'État. Je parlai à Monseigneur Montini et lui racontai mon histoire ; après une longue et affable conversation, il me dit : J'échangerai une parole de paix avec votre père. Quelques jours après, il reçut mon père en lui disant qu'il avait parlé à Pie XII et qu'il s'était entendu répondre : « Dites à l'ambassadeur qu'il n'y a pas de meilleure place pour votre fils qu'à l'Opus Dei. »

« Vingt ans plus tard, étant devenu moi-même évêque, je rendis visite à Monseigneur Montini, qui était désormais le pape Paul VI, et il me rappela avec amabilité l'audience évoquée précédemment.³³ »

Un épisode douloureux

Différente était l'attitude de ces parents qui s'opposaient à la décision de leurs enfants, en raison des manigances de personnes jalouses, qui fomentaient la discorde au sein des familles, finissant par provoquer une opposition ouverte dans le foyer. Le fondateur nourrissait l'espoir que ce type de contradiction cesserait avec le décret *Primum inter*. Pourtant, les faits en décidèrent autrement.

En avril 1949, un jeune homme de vingt et un ans qui fréquentait Villa Tevere avait demandé son admission dans l'Œuvre. Il s'appelait Umberto Farri. À la demande du fondateur, il alla à Milan en 1950 et, en novembre 1951, il revint à Rome. Entre-temps, son père, monsieur Francesco Farri, avait noué des relations avec les parents d'autres étudiants qui, de même que son fils Umberto, avaient demandé leur admission dans l'Opus Dei et fréquentaient Villa Tevere.

Tout arriva si soudainement que la détérioration dans certains foyers des relations cordiales entre parents et enfants paraissait irréparable. Ce fut le cas, par exemple, lorsque, en dernier ressort, monsieur Farri, conseillé et guidé dans sa démarche par le père jésuite A. Martini, prépara une note de protestation, adressée personnellement à Sa Sainteté le pape Pie XII. Le document était daté du 25 avril 1951 et réunissait les signatures de cinq pères de membres de l'Opus Dei³⁴.

« Très Saint Père,

Avec une confiance filiale se prosterne aux pieds de votre Sainteté un groupe de chefs de famille qui tiennent à vous dire que la tranquillité dont ils ont bénéficié jusqu'en 1947 a été interrompue et troublée pour une raison des plus graves.

Cette situation angoissante est due au fait que des jeunes gens appartenant à ces familles en sont venus à manquer à leurs devoirs familiaux envers leurs parents et leurs proches et, pour certains d'entre eux, à négliger aussi leurs études, alors qu'ils s'y étaient consacrés pleinement auparavant, en obtenant de bons résultats. Tout cela a été à l'origine d'un bouleversement dans leurs projets d'avenir, ainsi que dans la loyauté et la sincérité envers leurs parents et leurs pères spirituels, s'écartant ainsi des principes humains et chrétiens qui régnaient dans leur foyer et dans les associations religieuses qu'ils fréquentaient auparavant.³⁵ »

Plus loin, ils exposent dans le document leurs doutes sur la vocation de leurs enfants à l'Opus Dei, « parce que tout ce qui est arrivé s'est déroulé dans un climat qui ne paraît pas répondre à la loyauté de

l'esprit de Dieu, et surtout n'offre pas la certitude que l'esprit de ces jeunes n'a pas été habilement amené à la prise de décisions auxquelles ils n'étaient pas préparés ».

En conséquence, la conscience des parents, comme le dénonce le rapport, est en proie à l'angoisse et ils sont eux-mêmes « inquiets de la perte de valeurs morales de la part de leurs enfants ». Bien plus, ajoutent-ils, nous sommes préoccupés par le fait que les membres de l'Opus Dei « développent une activité de prosélytisme en utilisant des procédés qui ne répondent pas à la tradition de loyauté et de clarté de l'Église dans ce domaine »³⁶.

« Les familles, est-il dit en conclusion, attendent et espèrent être rassurées dans cette situation qui voit leur paix intérieure détruite. Elles ne cherchent pas à s'opposer aux

légitimes aspirations et à la vocation éventuelle de leurs enfants, mais demandent qu'ils reprennent leurs études jusqu'à leur terme dans le climat habituel où s'est écoulée leur vie et, qu'après avoir demandé conseil à des hommes sages, pieux et remplis d'expérience, ils prennent alors leur décision définitive.³⁷ »

Le document en question était une condamnation sans appel de l'apostolat de l'Opus Dei et une pression exercée sur le pape, afin qu'il fasse sentir le poids de son autorité souveraine, et ce dans cette année historique de 1950 où il venait d'approuver définitivement l'Œuvre.

« Voici, saint-père — ce sont là les derniers mots — ce qu'elles demandent expressément et espèrent obtenir de votre paternelle bonté. »

Suivent la date, Rome, 25 avril 1951, ainsi que les signatures des cinq auteurs de la pétition.

Pas un mot de réprobation

Quelle fut la réaction du Père en l'apprenant ? Josémaria, comme en 1941, demanda à ses enfants de se taire, de prier, sourire et travailler³⁸. Ses enfants obéirent suivant à la lettre ces recommandations et ne laissant rien paraître des tristes effets de cette persécution. Mario Lantini rapporte qu'il n'évoqua jamais ses propres expériences personnelles jusqu'au moment où vint son tour de déposer en qualité de témoin devant le tribunal chargé du procès en béatification du fondateur, trente ans plus tard : « Je dois ajouter, déclare-t-il en 1983, que je parle de tout cela aujourd'hui pour la première fois, non sans douleur, parce que Monseigneur Escrivá nous a toujours défendu explicitement d'y

faire allusion, pour ne pas manquer à la charité, ne fût-ce qu'en en parlant entre nous, comme il est dit dans un point de Chemin (n° 443) :

Quand tu ne peux louer, tais-toi.

Par conséquent, les épisodes que j'ai vécus ne sont connus à l'intérieur de l'Œuvre que par les intéressés eux-mêmes, par le fondateur et par don Álvaro, alors conseiller de la région d'Italie.³⁹ » Álvaro del Portillo, à son tour, affirme n'avoir jamais entendu du Père « un seul mot de reproche à l'égard de ceux qui le diffamaient, même dans les moments les plus durs »⁴⁰.

Mettre sous la protection de la Sainte Famille toutes les familles des nôtres

Le Père réagit en mettant toute sa confiance dans le Seigneur. Il prit une feuille de papier et écrivit :
Mettre sous le patronage de la Sainte Famille, Jésus, Marie et Joseph, les

familles des nôtres : pour qu'elles puissent participer au gaudium cum pace de l'Œuvre et obtiennent du Seigneur l'affection pour l'Opus Dei⁴¹.

Cette même année 1951, dans une lettre à ses enfants, il évoque spontanément ce malheureux épisode :

J'aimerais maintenant vous raconter, écrit-il, les détails de la consécration de l'Œuvre, ainsi que des familles de chacune et chacun de ses membres à la Sainte Famille, le 14 mai de cette année, dans l'oratoire — qui s'appelle désormais pour cette raison, de la Sainte Famille — encore sans murs, entre les planches et les clous, et le coffrage qui a maintenu les poutres et le plafond jusqu'à ce qu'il ait pris. Mais nous conservons des notes précises, rédigées à ce moment-là. Aussi je ne m'étends

pas davantage ici. Je vous dirai seulement que je pouvais uniquement en appeler au ciel pour faire face aux machinations diaboliques, permises par Dieu, de certaines personnes mal intentionnées qui ont fait signer à quelques pères de famille un document truffé de mensonges, en réussissant à le faire remettre au saint-père. Jésus, Marie et Joseph se chargèrent de faire passer l'orage sans qu'il déverse de grêle : tout a été tiré au clair⁴².

Le recours à la Sainte Famille fit immédiatement sentir ses effets. La semaine au cours de laquelle le document fut présenté au Souverain Pontife, l'un des signataires se récusa⁴³. Les autres se rendirent compte de l'invraisemblance de l'expression utilisée pour dénoncer une « situation angoissante ». Dorénavant, ils n'opposèrent aucun obstacle à leurs enfants et le

Seigneur rétablit la paix dans ces foyers. Les charges retenues dans le document remis à Sa Sainteté n'aboutirent pas, en raison de leur inconsistance, et Josémaria eut la grande joie de voir grandir l'affection des familles de ses enfants pour l'Opus Dei⁴⁴.

Depuis 1951, la consécration est renouvelée chaque année dans l'Opus Dei : il est demandé à Dieu, dans la formule qui est lue, de combler de bénédictions les parents et les frères et sœurs des membres de l'Opus Dei et de les approcher de la grande famille de l'Œuvre :

« Accorde-leur, Seigneur, de mieux connaître chaque jour l'esprit de notre Opus Dei, auquel tu nous a appelés pour ton service et pour notre sanctification ; inspire-leur un grand amour de notre Œuvre ; fais qu'ils comprennent sous un jour de plus en plus clair la beauté

de notre vocation, pour qu'ils ressentent une sainte fierté du choix que tu as daigné faire de nous, et pour qu'ils sachent te remercier de l'honneur dont tu les as gratifiés. Bénis tout spécialement la collaboration qu'ils prêtent à notre travail apostolique et fais qu'ils participent toujours à la joie et à la paix que tu nous accordes en récompense de notre don.⁴⁵ »

Extrait du Tome III d'André Vazquez de Prada. Le fondateur de l'Opus Dei. chap. 18.

Notes :

28 Mgr Álvaro del Portillo rapporte qu'il enseignait à ses enfants que nous sommes redevables à nos parents de quatre-vingt dix pour cent de notre vocation. Souvent, ce sont eux qui ont déposé dans notre vie la petite graine de la foi et de la piété ; et nous leur devons toujours de nous

avoir mis au monde, de nous avoir éduqués, de nous avoir formés humainement (ce sont les mots mêmes du fondateur : voir Álvaro del Portillo, Sum. 1340).

29 Voir Alejandro Cantero Fariña, Sum. 6670 ; Teresa Acerbis, Sum. 5005 ; Fernando Valenciano Polack, Sum. 7146.

30 Cette période, qui comprend les années des trois consécutions de l'Opus Dei (1951-1952), est une de celles qui furent les plus agitées. En 1971, le fondateur fit une autre consécution à l'Esprit Saint, pour d'autres raisons et en d'autres circonstances.

31 Lettre à Gioconda Lantini, in EF-490705-1.

32 Mgr Juan Larrea Holguín est né à Buenos Aires (9 août 1927) ; il demanda son admission à l'Opus Dei comme numéraire en avril 1949. Il

exerçait comme avocat avant d'être ordonné prêtre, le 5 août 1962. Il fut consacré évêque le 15 juin 1969, nommé évêque auxiliaire de Quito (Équateur), évêque d'Ibarra, puis archevêque coadjuteur de l'archidiocèse de Guayaquil (Équateur), le 26 mars 1988, et enfin, archevêque de Guayaquil, le 7 décembre 1989.

33 Juan Larrea Holguín, Sum. 6026.

34 La déposition au procès faite à Rome par Umberto Farri, témoin n° 3, lors des séances 2-39 (d'octobre 1981 à mai 1982), n'évoque pas ce sujet, le témoin ignorant alors les faits. Cependant, les archives privées de la famille, dont Umberto Farri a hérité en 1985, comprennent les documents qui s'y réfèrent : parmi ces derniers, une photocopie de la dénonciation envoyée par écrit au pape (25 avril 1951), ainsi que les minutes des rédactions successives.

Dans ces archives sont aussi conservées les corrections autographes apportées au texte par le P. A. Martini, S. J., principal conseiller dans toute cette affaire, ainsi que le prouvent les originaux de treize lettres envoyées par le P. A. Martini à monsieur Farri, toutes signées, certaines d'entre elles sur papier estampillé avec les adresses de plusieurs centres académiques (voir archives Farri, dossier Umberto).

35 L'affirmation selon laquelle ces jeunes avaient une direction spirituelle avant d'aller à Villa Tevere (on parle ici de « pères spirituels ») paraît improbable, les cinq jeunes en question déclarant officiellement, en apposant leur signature sur la déclaration, qu'aucun d'entre eux n'avait de directeur spirituel avant d'approcher l'Opus Dei.

36 Dans le document, il est aussi fait mention du cardinal Giuseppe Siri, alors archevêque de Gênes, qui aurait été brouillé avec l'Opus Dei. Il est vrai que ce dernier, mal informé par un père Jésuite et quelques nouvelles tendancieuses sur l'Opus Dei, garda prudemment ses distances durant quelques années. Finalement, se trouvant à Rome à l'occasion du concile Vatican II, le cardinal Siri fit part au fondateur de toute la souffrance que ce religieux lui avait fait endurer et de la satisfaction qu'il aurait à accueillir l'Œuvre dans son diocèse. Voir lettre du P. A. Martini à monsieur Farri, du 2 novembre 1951 ; archives Farri, dossier Umberto ; Luigi Tirelli, Sum. 4538 ; Giacomo Barabino, Sum. 4525 ; Juan Bautista Torelló Barenys, Sum. 5209.

37 Esposto a Sua Santità Pio XII (25 avril 1951) : photocopie de l'original dans les archives Farri, dossier Umberto.

38 Voir Francesco Angelicchio, Sum. 3499.

39 Mario Lantini, Sum. 3572.

40 Álvaro del Portillo, PR, p. 571. Le fondateur n'admettait pas que l'on fasse le moindre commentaire sur ce sujet, comme le confirme Juan Udaondo à propos d'une anecdote dont il est le protagoniste : « À cette époque, rapporte le témoin, j'appris que le père jésuite Bellicampi, vice-curé coadjuteur de la paroisse San Roberto Bellarmino à Rome et chargé du groupe scout, s'était senti blessé de voir que certains scouts fréquentaient la maison de la rue Bruno Buozzi et que, parmi eux, Umberto Farri, Giorgio de Filippi et Salvatore Longo, avaient demandé leur admission à l'Opus Dei. Très mécontent, il se répandait en affirmations fausses et calomnieuses sur l'Œuvre et le « groupe des Espagnols », comme il les appelait.

Un beau jour, j'étais seul à seul avec le fondateur et un propos un peu vif m'échappa à l'encontre du père Bellicampi. Alors, le fondateur m'interrompit net, me reprenant énergiquement pour ne m'être pas laissé guider par l'esprit qu'il nous avait toujours inculqué, à savoir se taire, pardonner, réparer et prier ; il me conseilla non seulement de prier pour le père Bellicampi, mais aussi de prendre les disciplines et d'offrir pour le père Bellicampi une bonne volée de coups » (Juan Udaondo Barinagarrementeria, Sum. 5034).

41 AGP, P01 I-1966, p. 27.

42 Lettre du 24 décembre 1951, n° 260.

43 L'intéressé adressa, le 27 avril 1951, une lettre à monsieur Farri, pour lui dire ceci : « Je vous prie de bien vouloir m'exclure de toute activité et du soutien que j'ai apporté par ma signature au document relatif

à nos enfants et à l'Opus Dei. » Voir archives Farri, chemise Umberto, ainsi que les déclarations des enfants des signataires, RHF, D-15002.

44 Ibidem.

45 PR vol. XVII, Documenta Vol. II, Opus Dei (Consagraciones, p. 5). La consécration a lieu dans tous les centres de l'Œuvre le jour de la fête de la Sainte Famille.

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-ci/article/consecration-a-
la-sainte-famille/](https://opusdei.org/fr-ci/article/consecration-a-la-sainte-famille/) (18/03/2026)